



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE  
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER  
Maire

A

Mesdames et Messieurs  
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 16 janvier 2025

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

**MARDI 21 JANVIER 2025 A 20 H 00  
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE**

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire  
Thierry Lemonnier

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil du 17 décembre 2024,
- ✓ Délibération portant sur la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (21 heures hebdomadaires),
- ✓ Demande(s) de subvention(s),
- ✓ Affaires et questions diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisée sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.